



ATTESTATION

Je soussignée, Madame Sabine LE ROY, Présidente de la Section Gymnastique Rythmique de l'Union Sportive de Créteil, certifie par la présente que **Marion THORY** est qualifiée pour participer au Championnat de France Avenir – Equipes & Ensembles Nationaux qui se déroulera à CHAMBÉRY (73) les 24, 25 et 26 mai 2024.

Fait à Créteil, le 15 Avril 2024.

US Créteil GR
5 rue d'Estienne d'Orves
94000 Créteil

Siret 37780464600026 - APE 926C